

« Vers l'établissement d'un seuil d'acceptabilité phonétique d'apprenants FLE : le cas des italophones »

Roberto PATERNOSTRO

Università di Brescia (Italie),
Université Paris Ouest (France), UFR 7114 - MoDyCo

Journées IPFC - Paris, 9 et 10 décembre 2013

« Corpus oraux en L2 et évaluation »

Plan de l'exposé :

- Introduction de la problématique : l'établissement d'un seuil d'acceptabilité phonétique ;
- Première partie du test de perception : reconnaissance d'un accent L2 ;
- Résultats de la première partie ;
- Deuxième partie du test : évaluation du degré d'accent en L2 et de son degré d'acceptabilité ;
- Résultats de la deuxième partie ;
- Conclusion.

Introduction :

Vers l'établissement d'un seuil d'acceptabilité phonétique : pourquoi ? pour quoi faire ?

- **Nécessité et utilité d'établir des critères objectifs (perceptifs et acoustiques) pour l'évaluation (poser des diagnostics, évaluer les compétences) et l'enseignement (cours de prononciation, cours de FLE) ;**
- **Reprise de l'étude de Galazzi & Guimbretière (1991 ; 1994) sur le « seuil d'acceptabilité des réalisations prosodiques » d'apprenants italophones, qui porte sur les clichés mélodiques et les attitudes ;**

Introduction :

- Constat d'un flou terminologique du CECRL (Conseil de l'Europe, 2005 : 91-92) quant à l'échelle du descripteur de la compétence phonologique :

	MAÎTRISE DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE
C2	Comme C1
C1	Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens.
B2	A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.
B1	La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.
A2	La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.
A1	La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur.

- Qu'est-ce que l'intelligibilité ?

Introduction :

- Référentiel du CECRL pour le FLE (Chauvet et al., 2008)

Niveau	Maîtrise du système vocalique
A1 (p. 137)	« Le locuteur/apprenant A1 sait distinguer et produire, dans les limites de son répertoire morpholexical, les dix voyelles de base du français, les difficultés variant selon la langue-source. »
A2 (p. 167)	« La locuteur/apprenant A2 sait globalement distinguer et produire les dix voyelles de base du français (dont trois archiphonèmes), les difficultés spécifiques variant suivant la langue-source. Il connaît ses éventuelles difficultés et peut ponctuellement tenter de préciser une voyelle. »
B2 (p. 282)	« Au niveau B2, le système vocalique dans son ensemble est maîtrisé, même si des difficultés persistent. Les voyelles intermédiaires accentuables du standard de France [e]/[ɛ] (<i>épée, épais</i>), [ø]/[œ] (<i>jeûne, jeune</i>), [o]/[ɔ] (<i>Paule, Paul</i>) sont aussi maîtrisées. Dans les situations où il ne se fait pas comprendre, le locuteur B2 peut corriger localement sa prononciation. »

Tableau tiré de Detey & Racine (2012 : 84)

- Principe des 10 voyelles de base : 7 orales (dont 3 archiphonèmes) /a i y u E œ O/
et 3 nasales /ɛ̃ ã õ/...

Introduction :

- **Peu d'études sur le sujet** (Voir : Racine (2012), pour les hispanophones ; Detey et al., 2010, pour les nasales ;
- **Tendance à la description des difficultés en fonction de la L1, au risque de croire à l'homogénéité des langues et des locuteurs (approche contrastive), en L1 et en L2 !;**
- **Tous les apprenants, bien qu'ayant la même L1, n'ont pas les mêmes difficultés...**

Test de perception

Juges :

- 33 juges, dont 32 femmes et 1 homme ;
- âgés de 26 ans en moyenne ;
- tous étudiants en Master 1 FLE - Université Paris Descartes ;
- cours de Correction Phonétique ;
- 17 Français (métropolitains) ;
- 16 étrangers (Chine, Pologne, Rép. Tchèque, Russie, Brésil, Colombie, Italie) ;
- parmi les étrangers, 56% de niveau C1-C2 et 44% de niveau B1-B2.

Première partie du test :

- Tâche de reconnaissance et entraînement ;
- 12 extraits courts, 6 d'apprenants italophones (L2) et 6 de francophones L1 non hexagonaux (accent « exotique ») ;

Ex.	L1	L2	Ex.	L1	L2
1			7		
2			8		
3			9		
4			10		
5			11		
6			12		

- Des juges L1 et L2 perçoivent-ils de la même façon ?
 - Est-il toujours possible de distinguer un accent « natif » d'un accent « étranger » ?
- Sur quelles bases ?

Résultats de la première partie du test :

Perception (tous)		
Stimulus	L1 %	L2 %
1 (L1)	55	45
2 (L2)	33	67
3 (L2)	3	97
4 (L1)	85	15
5 (L2)	15	85
6 (L1)	82	18
7 (L1)	36	64
8 (L2)	30	70
9 (L2)	3	97
10 (L1)	82	18
11 (L2)	48	52
12 (L1)	70	30

Taux de reconnaissance (tous) 11/12 (92%) 

Taux de reconnaissance supérieur à 70% = 8/12 (67%) 

Résultats de la première partie du test :

Perception des L1		
Stimulus	L1 %	L2 %
1 (L1)	65	35
2 (L2)	18	82
3 (L2)	0	100
4 (L1)	94	6
5 (L2)	6	94
6 (L1)	100	0
7 (L1)	53	47
8 (L2)	18	82
9 (L2)	0	100
10 (L1)	94	6
11 (L2)	18	82
12 (L1)	76	24

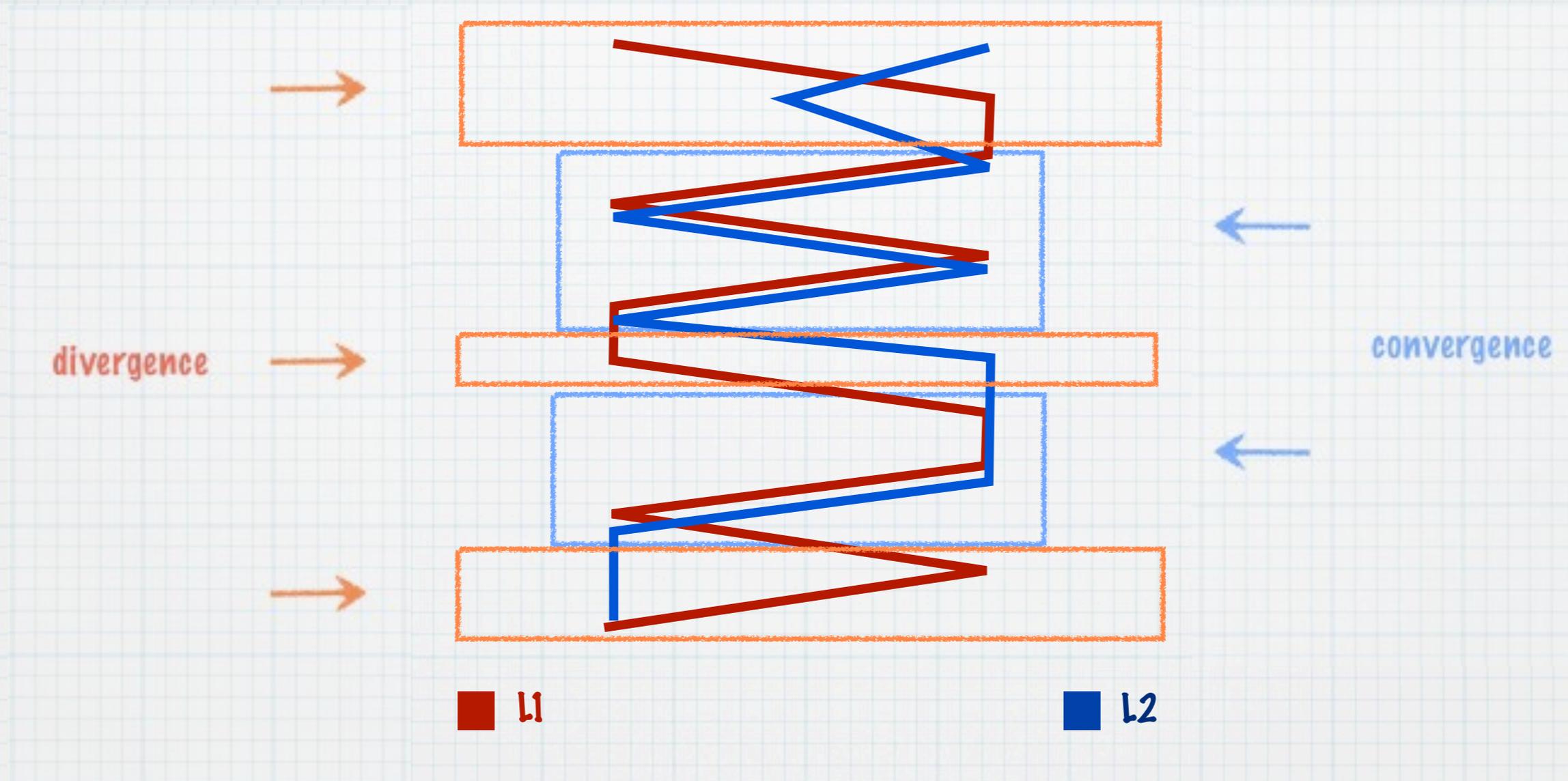
Perception des L2		
Stimulus	L1 %	L2 %
1 (L1)	44	56
2 (L2)	50	50
3 (L2)	6	94
4 (L1)	75	25
5 (L2)	25	75
6 (L1)	62	38
7 (L1)	19	81
8 (L2)	44	56
9 (L2)	6	94
10 (L1)	69	31
11 (L2)	81	19
12 (L1)	62	38

■ L1

■ L2

Juges L1 : 100% de reconnaissance
 Juges L2 : 70% de reconnaissance

Résultats de la première partie du test :



Résultats de la première partie du test :

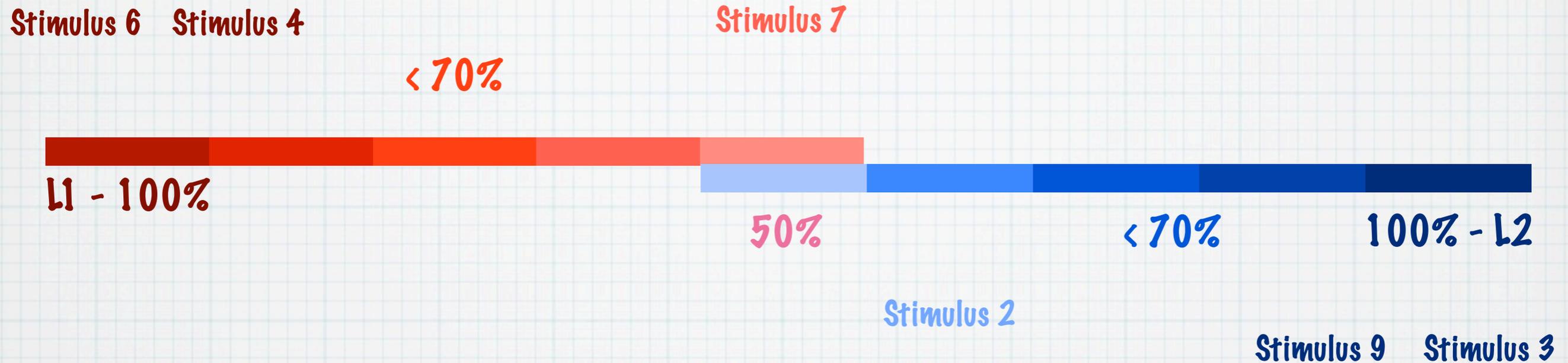
Perception des L1		
Stimulus	L1 %	L2 %
1 (L1)	65	35
2 (L2)	18	82
3 (L2)	0	100
4 (L1)	94	6
5 (L2)	6	94
6 (L1)	100	0
7 (L1)	53	47
8 (L2)	18	82
9 (L2)	0	100
10 (L1)	94	6
11 (L2)	18	82
12 (L1)	76	24

Perception des L2		
Stimulus	L1 %	L2 %
1 (L1)	44	56
2 (L2)	50	50
3 (L2)	6	94
4 (L1)	75	25
5 (L2)	25	75
6 (L1)	62	38
7 (L1)	19	81
8 (L2)	44	56
9 (L2)	6	94
10 (L1)	69	31
11 (L2)	81	19
12 (L1)	62	38

Là où les L1 ont hésité, les L2 se sont trompés...

Les difficultés de perception concernent donc les mêmes stimuli pour les juges L1 et L2

Continuum L1 - L2



- Existence d'un continuum entre les accents L1-L2, avec une « zone grise » de recoupement;
- Difficulté à tracer des frontières nettes entre l'accent L1 et L2...
- Ce résultat éclaire la notion de « répertoire linguistique » hétérogène et plurilingue (Coste et al., 2009);
- Renforce l'idée de « dénativisation » de la norme (Coste et al., 2009 ; Galazzi, 2008 ; Deprez, 2010).

Résultats de la première partie du test :

- Cependant, la perception des accents varie aussi en fonction des situations géo-sociales et socio-linguistiques des locuteurs :

« Les Parisiens me disent que j'ai un accent "étranger"... ça m'était jamais arrivé dans d'autres régions de la France... » (étudiante vendéenne).

- Certains traits de prononciation ne connaissent pas les frontières... alors que d'autres n'ont pas le droit d'asile... (à suivre !)

Deuxième partie du test :

- Établissement d'un seuil d'acceptabilité phonétique des productions d'apprenants FLE italophones ;
- 14 stimuli, 7 en conversation et 7 en lecture (extrait texte IPFC), de 3 apprenants avancés et de 4 débutants.
- inconsciemment, le même apprenant était évalué deux fois, en conversation et en lecture ;
- Les apprenants avancés sont tous étudiants à l'École Supérieure de Langues Modernes pour Interprètes et Traducteurs (Trieste - Italie) ;
- 2 femmes (Italie du nord) et 1 homme (Pouilles, Italie du sud), de 24 à 26 ans, tous en Master 1, niveau C1.
- Les apprenants débutants sont tous étudiants à l'Université Catholique de Milan (Italie) - Faculté des Langues ;
- 4 femmes (Lombardie), de 20 à 22 ans, toutes en Licence 1, niveau A2-B1.
- Tous les informateurs ont été enregistrés dans le cadre du projet IPFC - italien (Voir : Falbo et al., 2013).

- Les juges avaient à évaluer :

1. le degré d'accent (échelle à 4 valeurs) ;

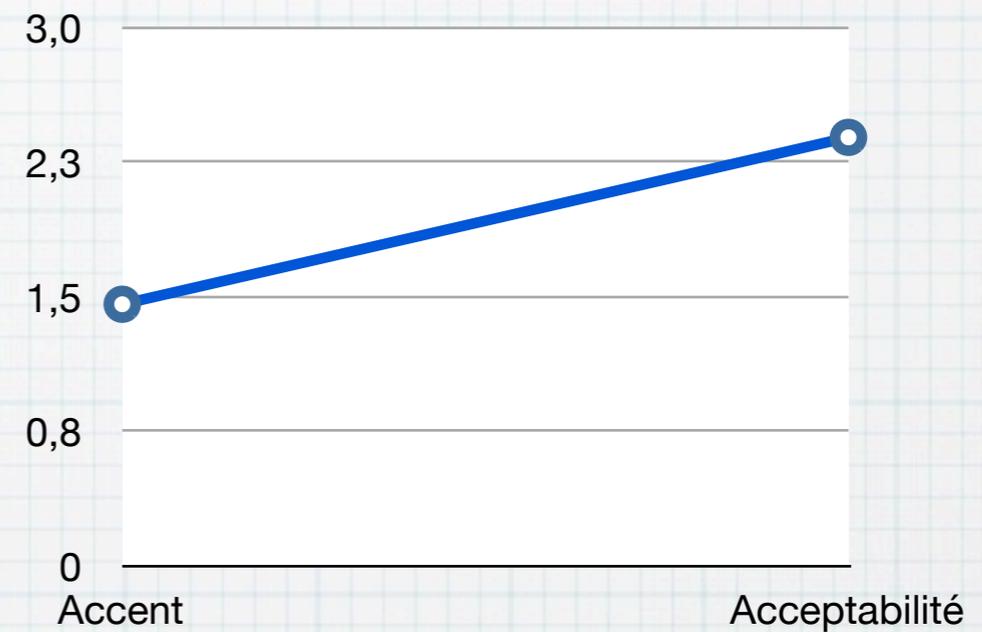
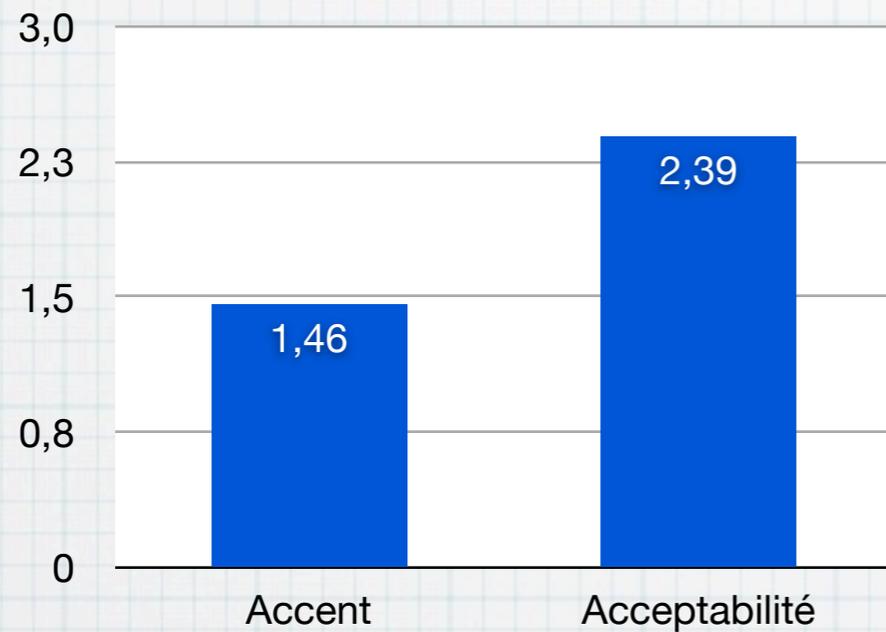
2. le degré d'acceptabilité (échelle à 4 valeurs, mais inversée par rapport à l'accent) ;

3. les éléments porteurs d'accent : voyelles, consonnes, rythme, intonation, autre...

Degré d'accent	0	1	2	3		Voyelles		Lesquelles ?
Acceptabilité	0	1	2	3		Consonnes		Lesquelles ?
						Rythme haché		Autre ?
						Intonation « chantante »		

Résultats de la deuxième partie du test :

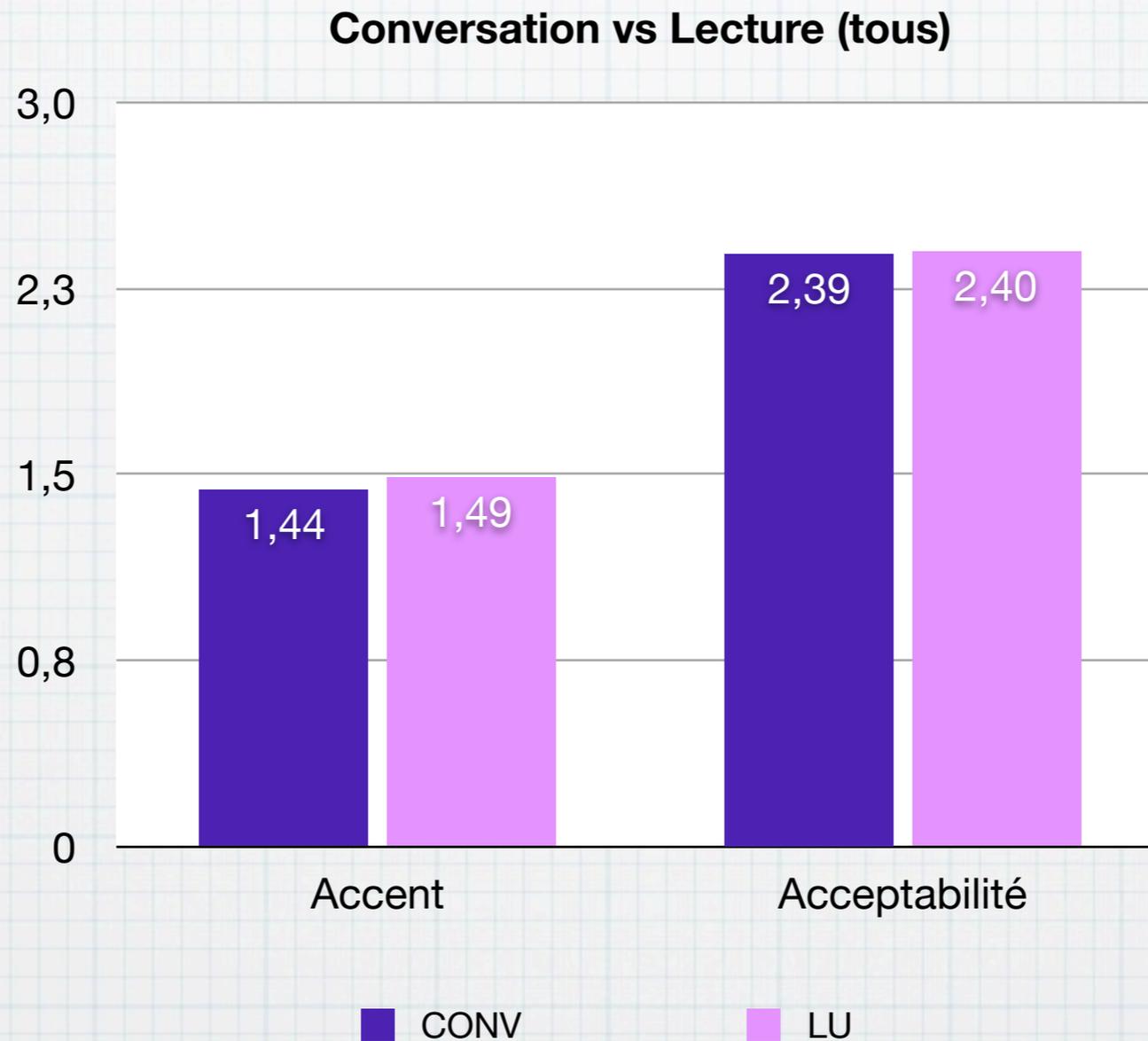
Accent vs Acceptabilité (tous)*



ANOVA F (1,26) = 18,865 ; p = 0,0002

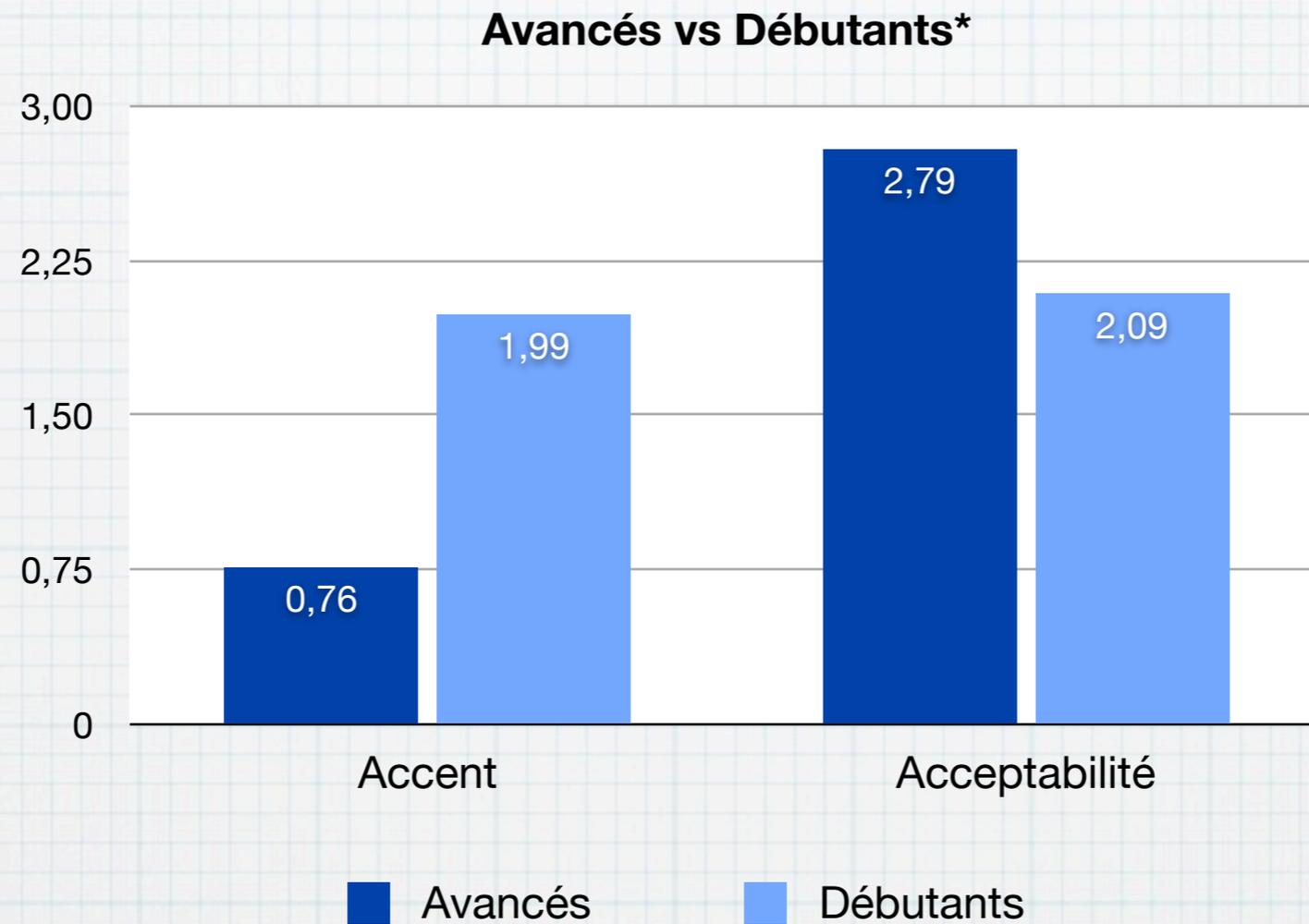
Il y a corrélation entre degré d'accent et acceptabilité

Résultats de la deuxième partie du test :



**Globalement, il n'y a pas de différence dans l'évaluation des juges
suivant la tâche (conversation vs lecture)**

Résultats de la deuxième partie du test :

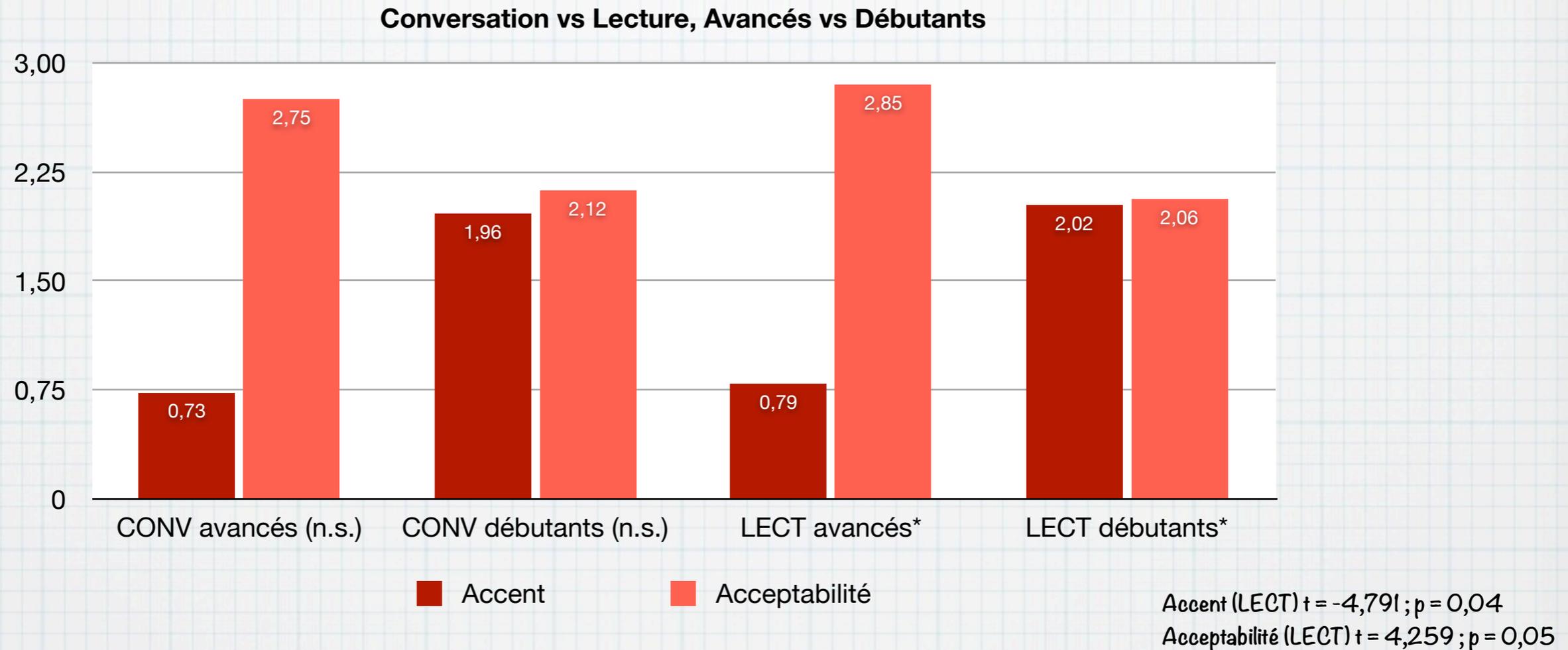


En revanche, il existe une différence significative selon le niveau de compétence des apprenants

Accent : $t = -5,29$; $p = 0,0061$

Acceptabilité : $t = 4,87$; $p = 0,0082$

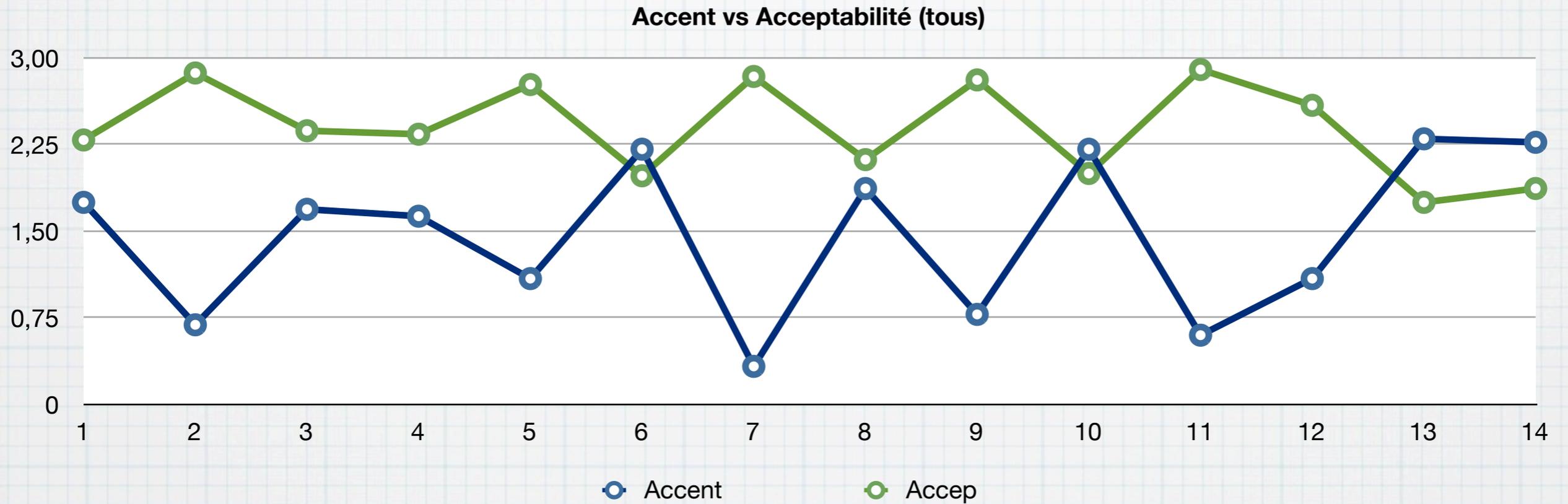
En ce qui concerne le degré d'accent et d'acceptabilité par niveau de compétence et par tâche :



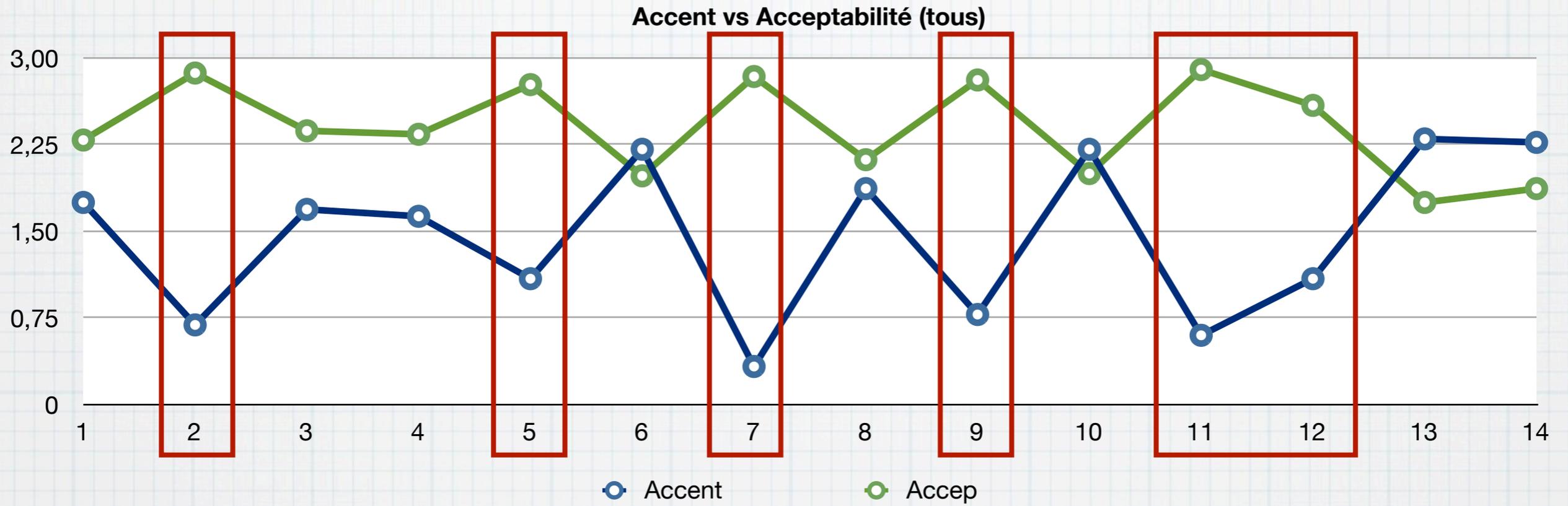
- Les avancés ont moins d'accent et leur degré d'acceptabilité est plus élevé ; ils ont été mieux notés en lecture.

- L'évaluation des juges vis-à-vis des débutants est très bienveillante ; ils ont été mieux notés en conversation.

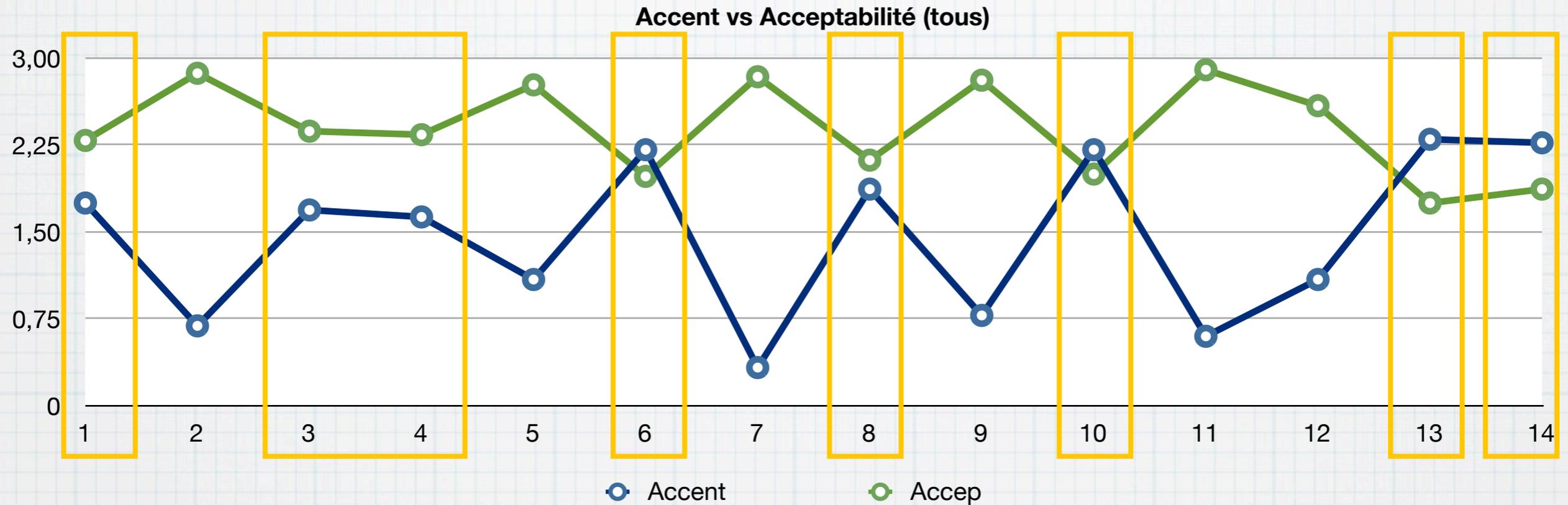
Résultats de la deuxième partie du test :



Moins il y a d'accent, plus le degré d'acceptabilité est élevé...



Cette tendance est claire pour les avancés...

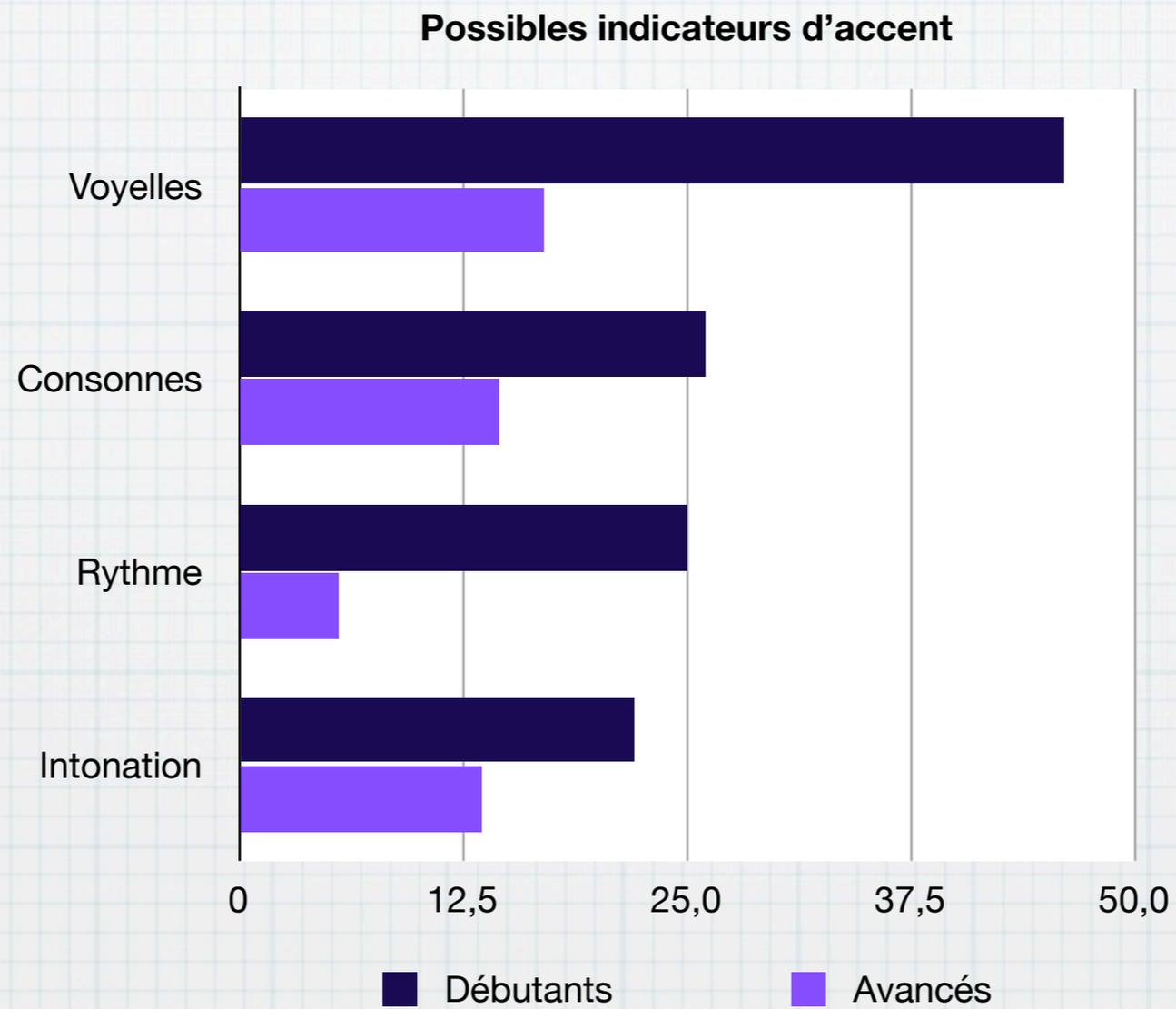


■ Débutants

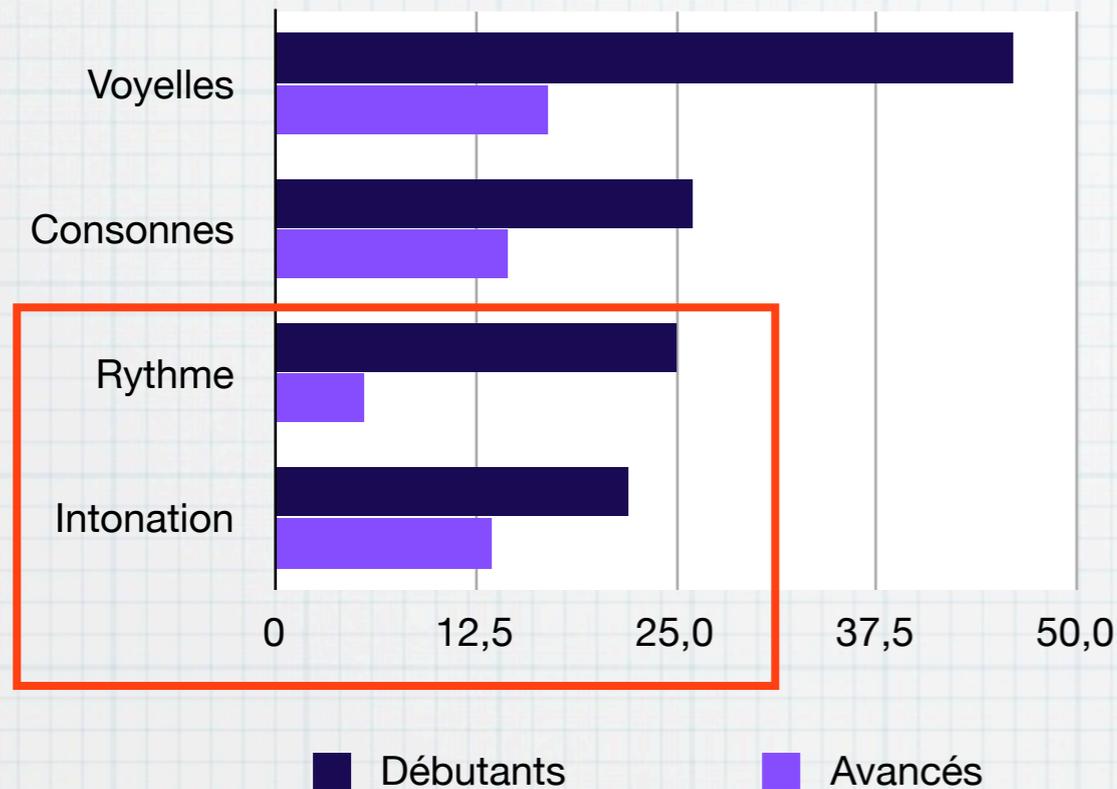
Pour les débutants, la tendance est inversée : ils ont plus d'accent, par conséquent, leur degré d'acceptabilité baisse...

Quels sont les corrélats perceptifs de cette tendance ?

A regarder de plus près les indicateurs d'accent des apprenants italophones de FLE, tel qu'ils ont été perçus par nos juges, on retrouve :



Possibles indicateurs d'accent



- Le rythme et l'intonation semblent jouer un rôle opposé, selon qu'il s'agit d'apprenants débutants ou avancés ;
- Pour les débutants, c'est le rythme qui prime, alors que pour les avancés c'est l'intonation ;
- CECRL : c'est la maîtrise de l'intonation qui fait la différence entre le niveau B1 et B2-C !

- A ce propos, les juges ont souvent remarqué une intonation « plate » chez les avancés, qui pourrait confirmer l'observation de Galazzi & Guimbretière (1991 : 109), selon laquelle les italophones utilisent une gamme moins étendue (7 dt) que les francophones L1 (12 dt)...
- Et pourtant ne parle-t-on pas souvent d'intonation chantante ?

D'un point de vue plus qualitatif, les indicateurs d'accent (italophone) en FLE semblent être représentés par :

- Voyelles hautes fermées : /y/ et /u/ ;
- Voyelles intermédiaires : /e/-/ɛ/, /e/-/œ/, /e/-/ø/, /e/-/ə/ et /œ/-/ø/ ;
- Globalement opposition /E/-/œ/ en ce qui concerne aperture et labialité ;
- Voyelles nasales, surtout /ẽ/ et /ã/ ;
- Le /R/ réalisé comme « roulé » ou « guttural » ;
- Rythme haché ou irrégulier ;
- Intonation chantante ;
- L'ajout fréquent d'un /ə/épenthétique inhabituel, « typique des italophones » ;
- La simplification de groupes consonantiques complexes (ex. architecture [a_Rʃitɛty_R]) ;
- Une intonation montante finale, (typique des Milanais ?) ;
- Seulement pour les avancés : intonation « plate », gamme restreinte.

Quelques exemples :

- /R/ « guttural », chute du /k/ :

architecture

- Contours intonatifs étrangement montants :

bien / visiter /

obligée / j'aime la langue

en France

- Ajout d'un /ə/ épenthétique inhabituel :

titr-e de gloir-e

Pour ne pas conclure :

- **Primat des voyelles dans la perception d'un accent L2, surtout pour les débutants ;**
- **Ce sont le rythme et l'intonation qui permettent néanmoins de franchir le cap du niveau seuil ;**
- **La réalisation des voyelles intermédiaires en position accentuable semble jouer un rôle en tant qu'indicateur d'accent en L2... contrairement au principe des 10 voyelles de base, qui préconise l'apprentissage des archiphonèmes ;**
- **Ce n'est pas négligeable pour la didactique de la prononciation !**

Pour ne pas conclure :

- Pour que cette expérience soit généralisable à d'autres L2 :
- étude de plus grande ampleur ;
- à partir de stimuli d'apprenants d'autres L1 ;
- accompagner la description des indicateurs perceptifs d'un accent L2 de corrélats acoustiques fiables et objectifs.

MERCI !

Grazie !

Bibliographie :

- Chauvet, A., Normand, I. & Erlich, S. (dir.), (2008) *Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE en rapport avec les six niveaux du Conseil de l'Europe, à l'usage des enseignants de FLE*. Paris : Clé International
- Conseil de l'Europe (2005), *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.
- Coste, D., Moore, D. & Zarate, G. (2009) *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Conseil de l'Europe. En ligne : http://www.coe.int/t/dg4/Linguistic/Source/SourcePublications/CompetencePlurilingue09web_FR.pdf
- Deprez, C. (2010) A propos de l'accent. Croisement des perspectives sociolinguistiques et didactique. *Actes du colloque International de l'Université Aristote de Thessalonique : Interculturel et Didactique des Langues et des Cultures*, Thessalonique : Université de Thessalonique, p. 151-161.
- Detey, S. & Racine, I. (2012) Les apprenants de français face aux normes de prononciation: quelle(s) entrée(s) pour quelle(s) sortie(s)? *Revue française de linguistique appliquée* 17/1, pp. 81-96.
- Detey, S., Racine, I. & Kawaguchi Y., (2010) Assessing non-native speakers' production of French nasal vowels : a multitask-corpus-based study. In Minegishi, M., Hieda, O. , Hayatsu, E. & Kawaguchi, Y. (eds.), *Working Papers in Corpus based Linguistics and Language Education* 5. Tokio : Tokyo University for Foreign Studies, pp. 277-293.
- Falbo, C., Galazzi, E., Janot, P., Murano, M. et Paternostro, R. (2013) Autour d'un corpus d'apprenants italophones de FLE : présentation du projet Interphonologie du Français Contemporain - italien. *Repères-DoRiF*. En ligne : http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=93.

Bibliographie :

Galazzi, E. (2008) Accent natif, où es-tu ? *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata* 3, pp. 115-128.

Galazzi, E. & Guimbretière, E. (1991), Seuil d'acceptabilité des réalisations prosodiques d'apprenants italo-phones. *Lingue e culture a confronto, Ricerca linguistica-Insegnamento delle lingue. Atti del 2° Convegno Internazionale di analisi comparativa francese/italiano*, vol. 2. Roma : Do.Ri.F-Università, pp. 104-120.

Galazzi, E. & Guimbretière, E. (1994), Intonation et attitudes : une question de perception. *Studi di linguistica, Storia della Lingua, Filologia francesi*. Atti del Convegno della Società Universitaria per gli Studi di Lingua e Letteratura Francese, Torino, 16 e 17 giugno 1994. Alessandria : Edizioni dell'Orso, pp. 79-115.

Racine, I. (2012), *Spanish learners' production of French close round vowels: a corpus-based perceptual study*. In Tono, Y., Kawaguchi, Y. & Minegishi, M. (éd.), *Developmental and Crosslinguistic Perspectives in Learner Corpus Research*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, pp. 205-228.